

# Caudebec : une journée pour sensibiliser les conducteurs de demain

Jeudi 21 mars 2024, une animation était proposée aux écoliers de Caudebec. Le but : les sensibiliser en conditions réelles, au contact des conducteurs, à la sécurité routière.



Le respect de la vitesse en ville était l'affaire de tous !

Comme elle le fait régulièrement, la police municipale de Caudebec-lès-Elbeuf s'est mobilisée pour la Journée de la courtoisie au volant. Cette manifestation s'inscrit dans la volonté de la Ville de sensibiliser ses habitants, jeunes ou adultes, à la sécurité routière.

Jeudi 21 mars 2024, le chef Pascal Bellet et son service au complet, soit cinq agents, ont donc animé pédagogiquement cette manifestation, de 8 h à 16 h 30, sur la petite place Jean-Jaurès, en compagnie des jeunes élèves de la commune. Étaient concernées les écoles primaires Sévi-

gné, Saint-Exupéry, Victor-Hugo et Courbet, dont les classes de CE2, de CM1 et de CM2 se sont succédé sur le terrain.

### Plusieurs ateliers pour sensibiliser

Le respect de la limitation de la vitesse en ville faisait l'objet d'un atelier bien spécial, au cours duquel les jeunes ont pu prendre en main le fameux radar à jumelles Eurolaser et enregistrer, parfois, quelques légers excès sanctionnés pour cette journée spéciale par de simples avertissements. Les conducteurs pris sur le fait pourront remercier les écoliers !

Sur la place, dans un second atelier, les enfants interrogeaient des automobilistes coopératifs sur leur comportement au volant et leur demandaient leur avis concernant par exemple l'inévitable trottinette qui se multiplie sur les trottoirs.

[Elbeuf](#) muscle la lutte contre les infractions en trottinettes électriques

Pour cet automobiliste elbeuvien, par exemple, il est permis d'installer un enfant de 9 ans devant, côté passager, à la condition bien sûr qu'il soit attaché correctement. Mauvaise pioche ! C'est interdit avant 10 ans et cela coûte 135 €.

Une mère de famille caudebécaise pensait, elle, que son fils âgé de 13 ans pouvait utiliser sa trottinette électrique en respectant le code et en portant des écouteurs. Là aussi, cela lui aurait coûté une amende de 90 euros. Comme la journée était placée sous le signe de la pédagogie, certains ont appris, mais personne n'a eu à payer pour le faire.